

COMMUNE DE LONGEVILLE SUR DOUBS

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU : Mercredi 29 septembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mercredi vingt-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Longeville sur Doubs, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Longeville sur Doubs, sous la présidence de Monsieur Pierre-Aimé GIRARDOT, Maire.

Etaient présents : MM. CHAVEY David – CLIMENT Benjamin – FRESARD Maxime - GIRARDOT Mathieu – GIRARDOT Pierre-Aimé – GUEUTAL Didier- MAHIEUX Wilfrid – MORENO Christine – MUGNIER Sarah – PARDONNET Claudine - PETREMANT Isabelle – SILVANT Hervé – TUETHEY Eric -

Absentes excusées : LOUVET Martine - OMASTA Maud –

Madame MUGNIER Sarah a été nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 00.

Ordre du Jour :

- 1 – Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
- 2 – Réfection complète de la Rue des Vignes et réfection partielle de la Rue des Trimoulots : choix de l'entreprise suite à consultation - délibération N°30
- 3 – Avis sur le projet de Pacte de Gouvernance de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) - délibération N°31
- 4 – Provision pour créances non recouvrées depuis plus de 2 ans : ouverture de crédit à l'article 6817 chapitre 68 – délibération N°32
- 5 – Coût de scolarisation des enfants de Beutal et des enfants non domiciliés à Longeville sur Doubs – Année scolaire 2021-2022 – délibération N°33
- 6 – Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) année 2021 - délibération N°34
- 7 – Présentation potentiel éolien de VALECO
- 8 – Résultats de la vente de bois du 3-9-2021 à Villersexel
- 9 – Informations Commissions Communales
- 10 – Informations Pays de Montbéliard Agglomération
- 11 – Informations travaux en cours
- 12 – Questions diverses

1 – Approbation du précédent procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la dernière réunion ordinaire en date du 22/07/2021.

2 – Réfection complète de la Rue des Vignes et réfection partielle de la Rue des Trimoulots : choix de l'entreprise suite à consultation - délibération N°30

Le Maire informe le Conseil Municipal que concernant les travaux de Réfection complète de la Rue des Vignes et réfection partielle de la Rue des Trimoulots, une consultation a été réalisée.

Le Conseil Municipal, information du Maire entendue et après en avoir délibéré :

- décide, par 12 voix pour, 0 voix contre, et une abstention, de retenir l'offre de l'entreprise CLIMENT de Voujeaucourt pour un montant total de :
- Rue des Vignes : 23 527.00 € HT soit 28 232.40 € TTC.
- Rue des Trimoulots : 24 485.00 € HT soit 29 382.00 € TTC.
- autorise le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché.

3 – Avis sur le projet de Pacte de Gouvernance de Pays de Montbéliard Agglomération (PMA) - délibération N°31

Vu la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, et en particulier son article 1^{er} disposant de la possibilité pour les communes et les EPCI de se doter d'un pacte de gouvernance,

Vu la délibération du 14 janvier 2021 adoptée par le Conseil de Communauté de Pays de Montbéliard Agglomération en vue d'élaborer un pacte de gouvernance,

Vu la transmission faite le 31 août 2021 par le Président de Pays de Montbéliard Agglomération du projet de pacte de gouvernance,

Monsieur le Maire expose que la loi du 27 décembre 2019 dite loi « Engagement et proximité », prévoit la possibilité pour les intercommunalités d'adopter un pacte de gouvernance entre les communes et leur établissement public de coopération intercommunale.

Monsieur le Maire informe que le Conseil Communautaire de PMA a décidé de l'élaboration d'un tel pacte par délibération le 14 janvier 2021.

Un groupe de travail représentatif des sensibilités politiques présentes à l'Agglomération a été constitué pour participer à l'élaboration du projet de pacte de gouvernance articulé en quatre parties :

- Partie 1 : Les élus communautaires et les instances délibératives et exécutives de Pays de Montbéliard Agglomération,
- Partie 2 : Le Processus décisionnel et la place centrale du Maire et des communes membres,
- Partie 3 : La collaboration Communauté-Communes,
- Partie 4 : L'évolution du pacte.

Monsieur le Maire précise que le projet de pacte a été présenté au Conseil des Maires du 10 juin 2021.

Monsieur le Maire indique que le projet de pacte lui a été adressé par le Président de l'Agglomération le 31 août 2021 et que la loi permet aux communes membres de rendre un avis préalable dans un délai de deux mois après transmission du projet de pacte. Il ajoute que, après avis des Conseils municipaux des communes membres, le Conseil d'Agglomération examinera ce projet de pacte de gouvernance au cours d'une séance en fin d'année 2021.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal :

- émet un avis favorable sur le projet de pacte de gouvernance de Pays de Montbéliard Agglomération.

4 – Provision pour créances non recouvrées depuis plus de 2 ans : ouverture de crédit à l'article 6817 chapitre 68 – délibération N°32

Le Maire informe le Conseil Municipal que les créances de la Commune prises en charge par le Trésorier et non soldées au bout de deux ans, malgré les poursuites engagées par ce dernier, doivent dès 2021, faire l'objet d'une provision pour risque d'impayé d'un montant égal d'au moins 15 % des créances de plus de 2 ans non recouvrées.

Il convient donc de prévoir la somme de 1 400 € à l'article 6817 chapitre 68.

Le Conseil Municipal, information du Maire entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'ouvrir un crédit de 1 400 € à l'article 6817 chapitre 68 pris sur l'article 022 (dépenses imprévues de fonctionnement).

5 – Coût de scolarisation des enfants de Beutal et des enfants non domiciliés à Longeville sur Doubs – Année scolaire 2021-2022 – délibération N°33

- Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de fixer un coût de scolarisation des enfants de Beutal et des enfants non domiciliés à Longeville sur Doubs (avec dérogations) pour l'année scolaire 2021/2022.

Le Conseil Municipal, après présentation faite par le Maire du bilan financier concernant la précédente année scolaire, décide, à l'unanimité, de fixer le coût par enfant à 580 € pour l'année scolaire 2021/2022.

- L'effectif à la rentrée scolaire de septembre 2021 est de 93 élèves dont 23 enfants de Beutal :

PS : 12 – MS : 14 – GS : 14 – CP : 7 – CE1 : 10 – CE2 : 7 – CM1 : 14 – CM 2 : 15

6 – Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) année 2021 - délibération N°34

Le Maire présente au Conseil Municipal un courrier du Département du Doubs daté du 20 juillet 2021, concernant le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (P.D.A.L.H.P.D.). Ce plan présente les deux outils de financement des actions du P.D.A.L.H.P.D. : le Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.) et Le Fonds d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficulté (F.A.A.D.).

Afin d'aider les ménages en difficulté dans le cadre de leur trajectoire résidentielle, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de participer au Fonds de Solidarité pour le Logement (F.S.L.).

Le montant de la participation s'élève à 0.61 € par habitant, soit 0.61 € X 689 habitants = 420.29 €.

7 – Présentation potentiel éolien de VALECO

Le Maire présente au Conseil Municipal le compte-rendu de la réunion du 15-06-2021 concernant le potentiel éolien établi par la Société VALECO.

8 – Résultats de la vente de bois du 3-9-2021 à Villersexel

Le Maire informe le Conseil Municipal que 2 lots de bois en bloc ont été vendus le 3-9-2021 à Villersexel :

- 1 lot à l'entreprise TUETÉY Père et Fils (parcelles 10-39-40) pour un montant de 3 348 € HT
- 1 lot à l'entreprise BOIS ENERGIES ALSACE (parcelles 22-23-35-36) pour un montant de 20 555 € HT.

Affouage : Les personnes intéressées par du bois d'affouage peuvent s'inscrire en Mairie du 11 au 29 octobre 2021.

9 – Informations Commissions Communales

Commission Communication : FIL 130 distribué cette semaine.

Fêtes et cérémonies - Vie sociale : Une réunion est programmée le 30 septembre pour préparer les festivités de fin d'année.

Bois : Une information est donnée, suite à la réunion avec l'ONF, concernant le plan de relance avec la possibilité de replantation d'une parcelle d'épicéas coupée à blanc, avec une aide de l'Etat.

Vie scolaire : Point sur l'équipement numérique de l'école.

10 – Informations Pays de Montbéliard Agglomération

- Compte-rendu du conseil communautaire du 16/09/2021.

11 – Informations travaux en cours

- Le fauchage des bords de rues et chemins communaux est en cours.
- La réception des travaux d'enfouissement des réseaux secs Rue des Vignes a lieu le jeudi 30 septembre. Il restera les branchements électricité et Télécom à réaliser et la dépose des anciens poteaux.

12– Questions diverses

- Le Maire présente au Conseil Municipal deux déclarations d'intention d'aliéner. Concernant ces ventes, le Conseil Municipal n'entend pas exercer son droit de préemption.
- Conférence université ouverte de PMA le vendredi 15/10/2021 à 20 h à la salle des fêtes de Longeville sur Doubs :
Thème : Rapaces nocturnes de Franche-Comté et d'Europe.

La séance est levée à 22 h 45.

Le Maire,

Pierre-Aimé GIRARDOT.

Conseillers municipaux	Nom Prénom	Présents	Absents	Signatures
Maire	M. GIRARDOT Pierre-Aimé	x		
1 ^{er} Adjoint	M. TUETÉY Eric	x		
2 ^{ème} Adjoint	Mme MUGNIER Sarah	x		
3 ^{ème} Adjoint	M. GIRARDOT Mathieu	x		
4 ^{ème} Adjoint	M. GUEUTAL Didier	x		
	M. CHAVEY David	x		
	M. CLIMENT Benjamin	x		
	M. FRESARD Maxime	x		
	Mme LOUVET Martine		x	
	M. MAHIEUX Wilfrid	x		
	Mme MORENO Christine	x		
	Mme OMASTA Maud		x	
	Mme PARDONNET Claudine	x		
	Mme PETREMANT Isabelle	x		
	M. SILVANT Hervé	x		
	TOTAUX	13	2	

